

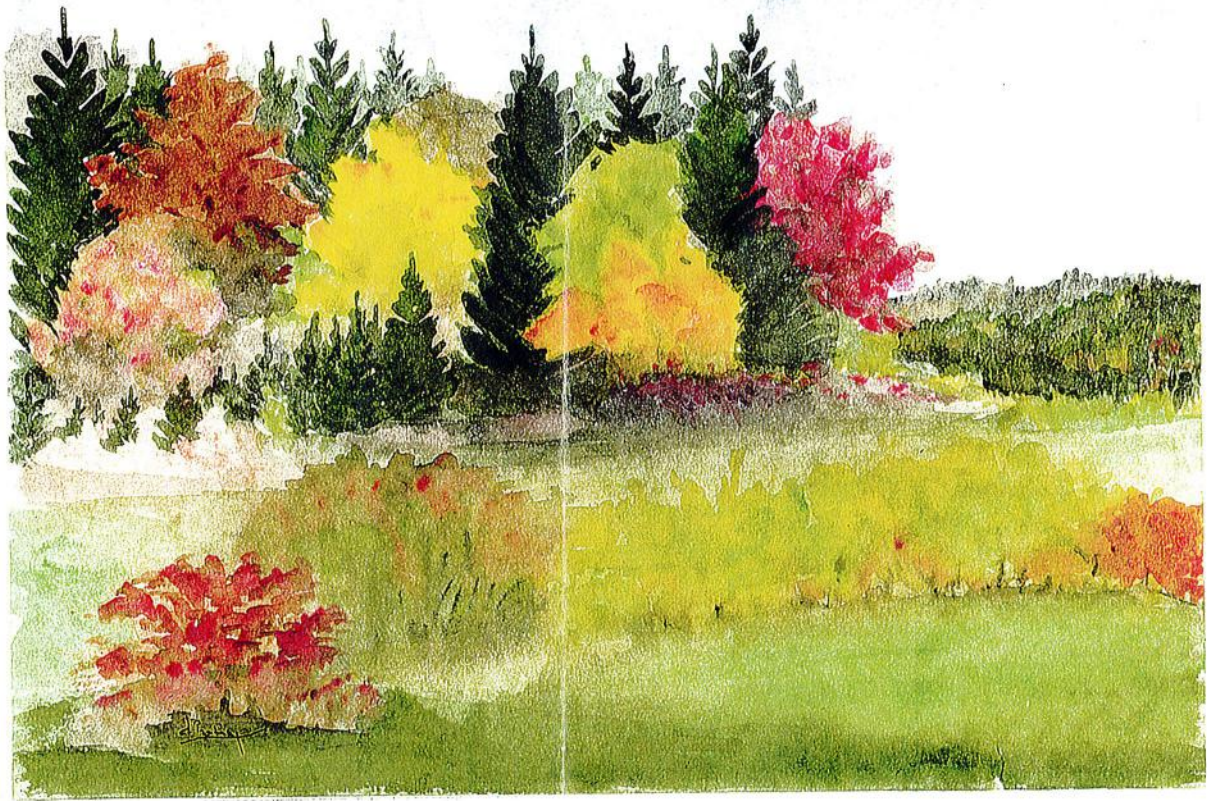


LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 50 - Janvier 2001

Siège social : *Mairie de Grande Rivière*
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX



Automne en Grandvaux

.....en attendant l'hiver !!!

Imprimeur: ACEP 13 rue du coin d'amont
39150 ST LAURENT

GERANT : M. Jean-Pierre THOUVEREZ-Lac-desRouges-Truites

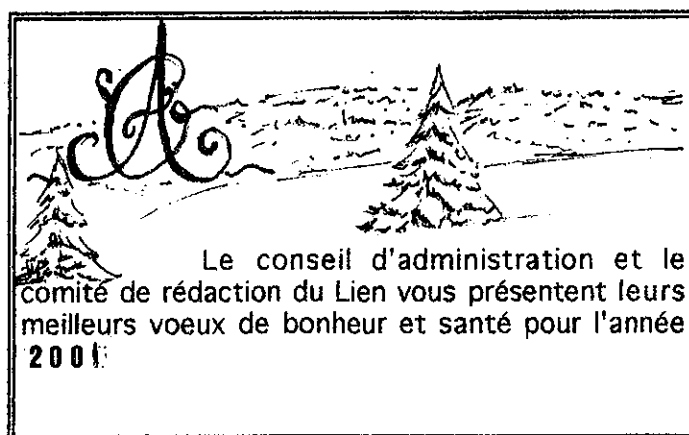
C.C.P. DIJON 2861-59 F

DÉPOT LÉGAL

1^{er} Trimestre 2001



Bois de Jean CHALIER



Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas l'association.

SOMMAIRE

Editorial du Roulier	Danièle PRATINI	P. 4
Mots de Présidents	Louis CHARNU Jean-Pierre THOUVEREZ	P. 5
L'arbre « Steven »	Simone GUY	P. 8
Nos activités		P. 10
Nos projets		P. 16
Alfred Bouvet et sa famille	Max ROCHE	P. 17
Moissons et Battages	Bernard BLONDEAU	P. 21
Le Grandvaux il y a 200 ans	Jean FERREZ	P. 24
La Chouette Chevêchette	Eric WOLF	P. 29

* * * * *

Pour des raisons essentiellement techniques, ce 50eme numéro ne vous parviendra sans doute pas en janvier.

Nous demandons à nos fidèles lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce retard.

EDITORIAL

Nous sommes maintenant entrés dans le 3^e millénaire et le 21^e siècle. Quel sera le mode de vie pour le futur, en ce qui nous concerne quelle forme va prendre la vie associative ?

Au moyen-âge les confréries, les compagnons, avaient instauré une forme de vie collective qui correspondait à la civilisation de cette époque; au début du 20^e siècle le développement de l'ère industrielle a changé le mode de vie de nos anciens et, quittant la vie rurale, ils ont imaginé se réunir et se retrouver au sein d'associations qui, unissant leurs forces, leur ont permis de survivre. Chacun oeuvrant selon ses possibilités, l'ensemble a pu édifier de belles réalisations économiques avec les coopératives, sportives et culturelles pour que les très courts loisirs soient gratifiants pour chacun, sociales pour tous ensemble sortir de la misère puis améliorer leur condition de vie.

A notre époque que cherchons nous ? que voulons nous ? L'individualisme est de plus en plus important. Nous sommes semble-t'il de plus en plus consommateurs et de moins en moins acteurs ... Comment faire évoluer nos associations pour qu'elles restent vivantes, adaptées au nouveau mode de vie sans perdre pour autant les valeurs fondamentales qui ont présidé à leur création dont nous célébrons cette année le centenaire.

Bonne vie associative

Bonne année à tous

Le Roulier



MOTS de PRESIDENTS

27 novembre 1975

27 novembre 2000

25 ans. Quel bel âge pour une société telle que celle des Amis du Grandvaux.

Mais revenons au 27 novembre 1975.

Depuis plusieurs mois, je souhaitais créer une société afin que le passé de notre Grandvaux ne soit pas dans l'oubli.

Après en avoir parlé à plusieurs personnes, toutes grandvallières, elles furent invitées à une réunion qui s'est tenue dans le local que je louais à Monsieur Marcel Girardet près de la pâtisserie Conus, local qui me servait à faire mes cours de code puisque j'exploitais une auto-école à cette époque.

Bref, nous voici treize personnes, toutes unanimes pour créer une société culturelle qui s'appellera « Les Amis du Grandvaux ».

Un bureau est constitué et le siège social fut décidé pour la mairie de Grande Rivière.

Président :	Louis Charnu	Saint Laurent
Vice-Présidents	Denise Piard	Prénoval
	Raymond Michel Grosjean	Grande Rivière
Trésorier	Pierre Prost	Saint Laurent
Secrétaires	Françoise Magnin	Saint Laurent
	Henri Vuitton	Chaux des Prés

Les autres personnes sont Noël Gaillard (l'Abbaye) Homère Charton (Les Bez) Fernand Martin et Georges Mirat (Chaux des Prés) Louis Janod, Maxime et Irène Vincent (Les Piards).

Les promesses qui sont formulées à cette première réunion sont les suivantes :

-Créer un petit journal bisannuel qui aura pour nom « Le Lien ».

-De faire chaque été une exposition avec des thèmes différents dans chacune de nos communes. A ce jour toutes les communes sauf Château des Prés ont reçu ces expositions.

-Enfin, en dehors de nos réunions amicales, une conférence sera organisée pendant l'hiver.

Toutes ces promesses furent tenues et de cela je m'en réjouis. Pour la petite histoire de notre première réunion à Saint Laurent. Ce soir-là, un épais brouillard recouvrait le Grandvaux. Noël Gaillard qui était en vélo, fut Grâce à sa lampe de poche, - très utile à Madame Denise Piard - pour la guider sur la route des Chauvins. Cela restera gravé dans la mémoire de Denise.

Louis CHARNU

25 ans d'existence ! Bon nombre d'associations n'ont pas eu et ne connaîtront pas une telle longévité. En la circonstance, il convient de louer les mérites des membres fondateurs qui pendant ¼ de siècle ont beaucoup œuvré en faveur de la découverte, de la sauvegarde et de la défense de notre patrimoine grandvallier. Nous savons avec quel enthousiasme et quelle détermination ils ont su mettre en place des activités très spécifiques :

➤ Recherches historiques, conférences, bulletin semestriel « Le lien », bibliothèque, visites, expositions, veillées, animation de fêtes...

25 ans plus tard, les mêmes objectifs sont maintenus et, semble t-il, toujours souhaités par l'ensemble de nos adhérents. Malheureusement, la réalité nous amène à constater que si ces derniers sont toujours aussi fidèles que nombreux (près de 400) ils sont de plus en plus âgés, de moins en moins valides, disponibles et actifs. Apparemment, les jeunes générations ne perçoivent pas la nécessité de prendre la relève et s'imaginent assez facilement que le passé et l'histoire ne peuvent être que l'affaire des anciens. Certes ce constat n'est pas spécifique à notre association. Dans un monde orienté vers la rentabilité, le profit, l'assistantat, on comprend aisément que le bénévolat, le dévouement, l'engagement dans les responsabilités sans gratification ne font plus guère recette.

Alors, comment continuer à assurer la pérennité de nos associations uniquement avec des membres cotisants qui pour certains à défaut d'être actifs ne sont plus que sympathisants ou au pire débordants d'énergie pour critiquer les quelques membres dévoués qui arrivent à saturation de bénévolat ?

En ce qui concerne notre association, voici bientôt un an que Madame Régine LOUVIER demande à être relevée de sa responsabilité à la commission de la bibliothèque. De nouvelles personnes se sont portés volontaires pour assurer les permanences du samedi et nous les félicitons mais aucune souhaite coordonner l'ensemble du fonctionnement qui exige beaucoup plus de disponibilité.

Depuis plusieurs années la commission Objets et Archivage se contente de réceptionner les dons qui nous sont faits chaque année. de plus en plus nombreux et nous sommes très reconnaissants à tous ceux qui ont compris la nécessité de nous confier tous ces objets, outils, costumes de plus en plus rares qui accompagnaient la vie de nos ancêtres. Merci encore à tous les donateurs mais, vous savez combien nous souhaiterions que ce patrimoine reçoive un minimum d'entretien et surtout soit mis en valeur et exposé au public.

Des solutions sont toujours en vue, elles ont le mérite d'exister sous la forme d'hypothétiques projets de musée qui au fil des années disparaissent dans l'ombre des tiroirs de l'oubli. Sachant qu'en 2001 tout projet sera plus que jamais encadré par des normes « européennes » et suspendu à des objectifs de faisabilité et de rentabilité nous ne doutons pas qu'à l'approche du mois de mars reflouriront de lumineuses promesses avec l'espoir qu'elles seront un peu moins virtuelles que les précédentes.

Ou est le temps de ces Rouliers audacieux qui bravaient les conditions les plus inattendues pour atteindre leur destination avec une obstination légendaire ?

Amis du grandvaux, nous sommes toujours sur les traces des Rouliers et nous nous trouvons dans l'urgence de répertorier et de prolonger l'expérience et le savoir-faire que ces valeureux prédécesseurs nous ont ramenés de leurs lointains voyages. Nos jeunes générations sont avides de connaître ce passé que seuls quelques uns des plus anciens de nos membres savent encore raconter avec passion.

De nouvelles techniques existent pour enregistrer, filmer, archiver et stocker. La jeunesse les utilise quotidiennement avec une facilité déconcertante... Un peu de curiosité, de disponibilité, de passion et d'initiative suffirait à redonner quelques instants de galop à beaucoup de « nos vieux chevaux » qui ont hâte d'apercevoir le prochain relais.

Cette année exceptionnellement à l'occasion des 25 ans chacun de nous peut offrir ou proposer la possibilité à de nouveaux adhérents de venir nous rejoindre au prochain relais...

Ce serait merveilleux de poursuivre un brin de route ensemble parmi ces Rouliers qui cette année 2001 sont omniprésents dans le grandvaux.

En effet, un petit groupe d'élèves du Collège Louis BOUVIER s'élance avec leur professeur d'histoire à la recherche du passé des Rouliers principalement aux archives départementales. Si toutefois l'un ou l'autre de vous, avez connaissance quelque part dans une malle ou un grenier... des échanges de courriers anciens, de vieux livres de comptes, des indices sur les itinéraires et les marchandises transportées... S'il vous plait veillez à ne pas laisser détruire ou disparaître ces documents et témoignages, avertissez nous, ou transmettez nous des photocopies.

Omniprésents, les Rouliers le sont en chansons. Dernièrement la Chorale du Voisinal de Joux à St Laurent a inscrit à son répertoire « La Chanson du Roulier » elle les suivra encore quelques temps dans tous ses déplacements.

Et très bientôt, de vrais Rouliers avec Voitures et Chevaux ont toutes les chances de fêter leur retour les 25 et 26 août à la fête du Haut-Jura à Fort de Plasne. Ne serait-ce pas l'occasion pour les Amis du Grandvaux de les accueillir avec quelques danses et chants folkloriques que seuls quelques rares anciens sont encore capables de nous transmettre ? Bien entendu pour les interpréter, une fois de plus nous faisons appel aux jeunes générations.. ! En tout cas, les 25 et 26 août, les amis du Grandvaux se feront un plaisir de faire découvrir à toute une foule de visiteurs ce précieux fleuron du patrimoine agricole grandvallier qu'est cet ancien « Chalet Fruitière » du Coin d'Aval. C'est donc sur ces notes pleines d'espoir et d'optimisme que nous nous donnons rendez-vous en renouvelant tous nos vœux pour une Bonne Année 2001.

Jean-Pierre THOUVEREZ



L'ARBRE STEWEN

Parce qu'il voulut sauver un sapin condamné à l'abattage, un sujet de sa gracieuse majesté est à l'origine d'une bien belle histoire.

Curieuse et étonnante histoire que celle d'un vulgaire mais majestueux sapin de notre forêt jurassienne qui à ce jour est l'appartenance de la Grande Bretagne et plus précisément la propriété de Mister Stewen.

C'est une blague... ? Pas du tout ... !

Tout a commencé en 1920 quand un touriste Anglais, en vacances dans notre région, découvrait avec plaisir nos forêts et leurs magnifiques sapins et épicéas.

Se promenant tout près de St Laurent, il tombe littéralement amoureux d'un arbre planté le long du « Chemin Chevassus » dont il apprécie fortement la majesté.

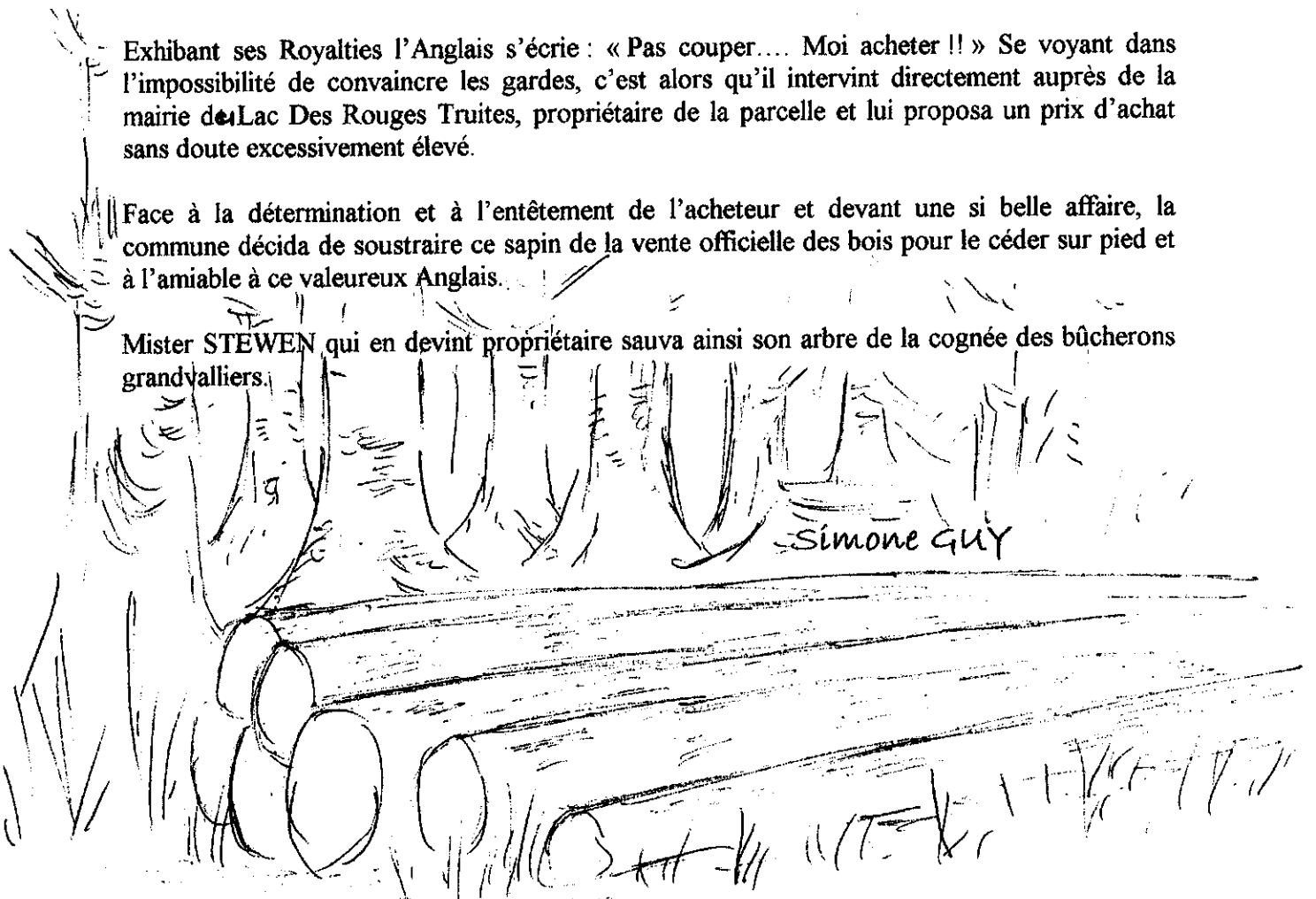
Il revient dès lors très souvent faire sa promenade, rêver au pied de son arbre quand un jour il surprend une équipe de gardes forestiers en plein travaux de martelage. (cette opération consiste à désigner les arbres à abattre généralement par 2 blanchis au tronc et 1 à la racine puis les frapper ensuite de la marque spécifique du garde forestier) S'étant fait difficilement expliquer la manœuvre, l'Anglais réalise avec stupeur que celui qu'il appelle déjà son arbre est condamné à l'abattage. Affolé, il supplie de bien vouloir épargner son sapin, mais les gardes continuent leur tâche avec le sentiment qu'ils ont affaire à un original.

Exhibant ses Royalties l'Anglais s'écrie : « Pas couper... Moi acheter !! » Se voyant dans l'impossibilité de convaincre les gardes, c'est alors qu'il intervint directement auprès de la mairie de Lac Des Rouges Truites, propriétaire de la parcelle et lui proposa un prix d'achat sans doute excessivement élevé.

Face à la détermination et à l'entêtement de l'acheteur et devant une si belle affaire, la commune décida de soustraire ce sapin de la vente officielle des bois pour le céder sur pied et à l'amiable à ce valeureux Anglais.

Mister STEWEN qui en devint propriétaire sauva ainsi son arbre de la cognée des bûcherons grandvalliers.

SIMONE GUY



Cet arbre et son histoire était bien connus des générations précédentes et, jusqu'à ces dernières années il affichait fièrement son écriteau énigmatique « ARBRE STEWEN ». Ceci pouvait laisser croire au visiteur de passage à une espèce de résineux importé d'outre-mer et particulièrement imposante puisque sa circonférence de base mesurait plus de 3,80 mètres.

A vrai dire, Mister STEWEN était sans doute beaucoup plus sentimental que connaisseur car, ce sapin ayant poussé en bordure de route était courbe et de plus comportait deux cimes (il était besse) et il est probable qu'en 1920 les gardes avaient déjà tenu compte de ces deux défauts pour l'éliminer.

La tempête de fin décembre 1999 cassa l'une des besses ; déséquilibré, et, le fût s'inclinant fortement vers la route, le géant fragilisé devenait dangereux pour la sécurité, si bien qu'à l'automne 2000 après un étrange sursis de 80 années, les bûcherons d'un autre siècle n'ont heureusement pas eu recours au passe-partout comme l'auraient fait leurs prédécesseurs pour mettre fin à cette longue existence franco-anglaise.



16 décembre 2000, Gabriel (4 ans) petit-fils de charpentier a encore du mal à comprendre que lorsqu'un arbre est couché :

ce que l'on appelait la cime où la tête s'appelle désormais la queue, et ce que l'on appelait le tronc où le pied de l'arbre une fois abattu prend la désignation de tête.

En la circonstance, cette dernière mesure 1,20 m de diamètre. La longueur de cette « bille de bois » est de 20,50 m, ce qui représente 10,273 mètres cube de bois sans compter les 2 besses qui ont rejoint le tas.

On peut dire que Gabriel « touche du bois » et qu'il saura raconter la belle histoire de ce sapin du Grandvaux.



NOS ACTIVITES

EXPOSITION

Nous sommes allés voir l'exposition des Amis du Grandvaux à St Laurent :

« Une noce se prépare en Grandvaux »

La table de la cuisine était mise. Il y avait beaucoup de couverts. Les assiettes étaient décorées.

Monsieur Thouverez qui présentait l'exposition, nous fit remarquer la cheminée.

La plaque noire portait la date : an 4 (de la république) c'est à dire 1796. La plaque permettait de chauffer la pièce voisine où dormaient les grands-parents.

Dans la cuisine, la chaleur se perdait dans la cheminée. Dans cette cheminée, on préparait les repas.

On mettait tout dans la grande marmite suspendue sur le feu. A droite de la cheminée, il y avait le four à pain. On faisait des miches tous les 10 ou 12 jours. On a vu la pelle à enfourner, ronde et plate. A gauche de la cheminée, une boîte de sel en bois. Au dessus de la cheminée : des boîtes et un moulin à café avec un tiroir.

Il y avait d'autres boîtes en métal sur un rayon : boîtes à café, à sucre...

Le jeune roulier qui allait se marier, était debout près du coffre à bois. Il portait une roulière : blouse bleue, un pantalon rayé et un chapeau. Il tenait son fouet qui passait sur sa nuque.

Dans la deuxième pièce, les parents des deux mariés faisaient rédiger par le notaire le contrat de mariage. Les hommes étaient assis, les femmes debout. Le notaire portait un pince nez. Dans un angle, l'horloge comtoise indiquait 16 heures 30. (En hiver les hommes faisaient des pièces d'horlogerie)

Dans la troisième pièce, la grand-mère assise près de la fenêtre surveillait trois enfants d'âges différents.

La mariée avait une longue robe blanche. Son visage était caché sous un voile. Elle ne montrera son visage qu'au moment de partir pour le mariage.

Une jeune dame, la cousine, était déjà prête à partir dans son deux pièces noir boutonné.

Sur le lit, il y avait des chemises brodées. Les filles, dès qu'elles savaient coudre, brodaient leur trousseau, faisaient leurs initiales et de la dentelle. Elles avaient un dictionnaire de couture.

Nous descendons dans la cave : à gauche des casiers pour ranger les légumes récoltés, à droite, un garde manger grillagé. Une planche était suspendue au plafond voûté, par des cordes. C'est là qu'on mettait le pain. « Il y avait toujours du pain sur la planche ». c'est de là que vient l'expression bien connue ? Une grande tupine (jarre en grès) servait à conserver le cochon salé.

Dans l'écurie - étable, on nous explique que les chevaux étaient à l'entrée pour être plus près du départ. Les vaches sortaient moins, elles étaient au fond de l'étable. En ce temps là, on ne coupait pas les cornes des vaches. Elles mangeaient du foin dans les rateliers. Elles mangeaient aussi des « léchers » mélange à base de betteraves pendant qu'on les trayait.

Les montants des rateliers s'usaient sous les coups des vaches. On changeait facilement le pilon en retirant la chevillette.

La grange était bien nettoyée. C'est là qu'on dansera pour la noce.

Merci Jean-Pierre pour cette bonne leçon d'histoire.

Mathieu PERRIER

Voici donc le compte-rendu tel qu'il nous est parvenu le surlendemain de la visite d'un enfant de 10 ans : **BRAVO MATHIEU !!** Contrairement aux préjugés, de nombreux enfants sont curieux et s'intéressent au mode de vie de leurs ancêtres.

Cette année, trois ouvertures spéciales en semaine nous ont été demandées par un groupe en stage à la colonie des Faivre et deux classes « rousses » du centre de la Richardy ; au total, 70 gamins et jeunes qui nous ont assaillis de questions très pertinentes et parfois surprenantes ; nous ne pouvons résister au plaisir de vous proposer celle qui invariablement nous était balancée systématiquement par un enfant de chaque groupe.

En effet, toujours très attentif à l'explication du contrat de mariage en présence du notaire, il se trouvait toujours un enfant, qui après avoir passé en revue le décor et le mobilier de la pièce nous demandait sur un ton un peu frustré :

« Mais Monsieur, ... ils n'avaient donc pas la télé ??... »

Par contre, rares sont ceux qui parmi le trousseau de la mariée n'ont pas repéré un certain modèle de culotte fendue... !

Et puis, à la sortie de la grange, ce break, tout décoré pour le départ de la noce fut l'objet de nombreuses bousculades pour la photo souvenir avec les copains et les copines. Figurez-vous que quelques-uns de nos jeunes visiteurs ont même eu le privilège et la fierté d'arriver à faire claquer un vrai fouet de roulier... !

Et pendant ce temps là, notre exposition à l'ancienne fromagerie du Coin d'Aval à Fort du Plasne a vu défiler bon nombre de visiteurs qui pour la plupart découvraient avec émerveillement l'organisation et le fonctionnement de nos premières sociétés coopératives fromagères du Grandvaux.

Une Noce se prépare en Grandvaux

Préparation de la couverture



Préparation de la calèche



Le cardage

Discussion du contrat



Le dimanche 17 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine nos expositions ont connu un beau succès. Ce jour là, chez Louise MIGNOT, Aimée et Marie-Louise, en costume d'époque ont mis « les aiguillées doubles » pour terminer la couverture de la mariée. Le soir même, tirée au sort parmi les 118 participants à sa réalisation Madame Marie-Claire RUINET de St Laurent était désignée comme l'heureuse gagnante.

Mais au fait, Mathieu n'avait pas remarqué la couverture ?

Sans doute, n'y avait-il personne à l'ouvrage le jour de sa visite ; il est vrai que l'histoire de la couverture piquée n'a jamais été une affaire de garçon, et pour cause, c'était la future mariée qui devait constituer son trousseau et confectionner le plus souvent l'unique couverture destinée à emmitoufler tous les sommeils et capable de retenir les plus beaux rêves de toute une vie conjugale...

J.P. Thouverez

Une prestation bien arrosée

Le 14 juillet 2000, les Amis du Grandvaux ont participé au défilé, qui avait pour thème « Tout ce qui roule de 1900 à nos jours » dans le cadre de la 6^e Fête artisanale organisée par l'Office de Tourisme du Grandvaux. Il a fallu beaucoup de courage aux Dames revêtues de leurs beaux costumes 1900 et à ces Messieurs dans leurs roulières pour assumer cette prestation, car le temps ressemblait plus à celui du 11 novembre avec sa pluie et sa fraîcheur.

Mais nous le savons déjà, il en faut plus pour arrêter les Grandvalliers au caractère bien trempé, qu'un mauvais grain. Un après-midi malgré tout sympathique qui a prouvé que l'on pouvait compter sur les Amis du Grandvaux.

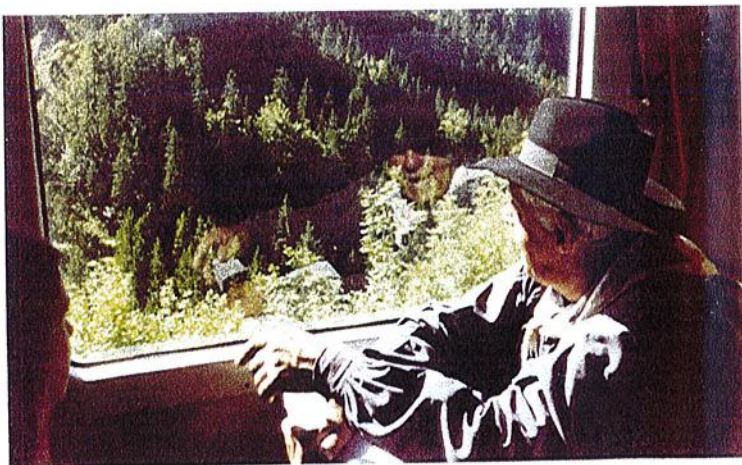
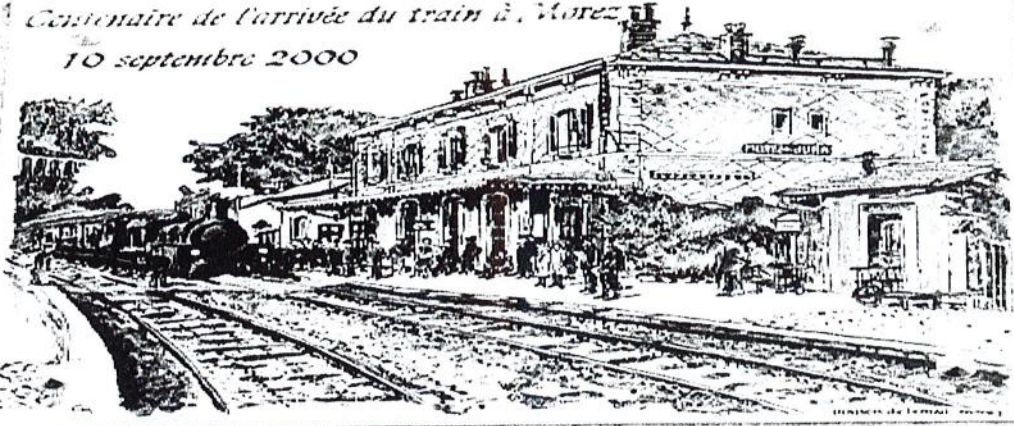
Geneviève AMETER



Dictons

- Il vaut mieux voir un loup sur son fumier qu'un homme en chemise en février.
- Vent qui gèle, bise qui dégèle, femme qui parle latin, tout ça ne vaut rien.
- On n'a jamais vu grand vent et vieilles femmes courir pour rien.
- A la Saint Antoine les jours augmentent du nécessaire à un repas de moine.
- Hirondelle à la Saint Michel, l'hiver ne vient qu'à Noël.
- Quand les oignons ont trois pelures, ce sera grande froidure.
- Quand février débute en lion, il finit en mouton.

*Catonaire de l'arrivée du train à Morez
10 septembre 2000*



Centenaire de l'arrivée du train à Morez

Dimanche matin, 10 septembre 2000, par un temps magnifique le quai de la gare de Saint Laurent était noir de voyageurs d'une autre époque.

Un transport spécial par autorail panoramique avait bien du mal à accueillir la foule des participants costumés. Un groupe de moréziens et de morberands était venu se joindre aux amis du Grandvaux pour célébrer dignement ce centenaire.

Dès le départ, l'ambiance était donnée : accompagné par l'accordéon de Madame Girod, le répertoire des chansons anciennes ponctua le voyage qui sembla bien court !

A Morez, une foule impressionnante, à couper le souffle, attendait sur le quai. Le premier instant de surprise passé ce fut aux accents de « la Java bleue » que les participants débarquèrent accueillis par monsieur Salino maire de Morez qui spontanément joignit sa voix au chœur avec enthousiasme.

« Les anciens grandvalliers » traditionnellement munis de divers bagages : sacs de voyage des dames, paniers à lapins, musettes, sacoches d'autrefois, valises et même charrettes eurent beaucoup de mal à se frayer un chemin pour se rendre à la tribune officielle.

Après les discours successifs et une courte visite sur les stands de l'exposition, un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

Ensuite chacun fut bien heureux de s'installer à l'ombre dans une ambiance « guinguette » pour déguster un repas champêtre servi par les pompiers.

Les forces rapidement revenues et dès les premières notes de l'orchestre les festivités reprirent avec les danses de la belle époque mettant en valeur les robes et les froufrous de nos élégantes du temps jadis gaiement conduites par les Messieurs en jaquettes ou en roulières, coiffés de hauts-de-forme ou de feutres de rouliers.

Tout l'après midi se passa en chants, danses, gaieté ...

C'est à grand regret que nos amis durent quitter cette joyeuse fête pour reprendre l'autorail du retour.

La journée se termina avec le ferme espoir de retrouver pareille ambiance lors d'un prochain événement.

A quand le centenaire de l'arrivée du train à Saint Claude ?



NOS PROJETS

Vendredi 19 janvier : à partir de 20 heures.

Auberge des Sapins Saint-Laurent.

Veillée grandvallièrè

Vendredi 2 février : à 20 h 15.

Salle du premier étage de la Mairie de Saint-Laurent.

Conférence de Monsieur LE PENNEC.

Faune Flore et Habitat ancien.

Samedi 28 avril : à 20 h 30.

Salle du premier étage de la Mairie de Saint-Laurent.

Assemblée générale de l'Association.

Mardi 1^{er} Mai : Sortie pédestre.

(Probablement à Chaux du Dombief)

Vous aurez toutes les précisions avec la convocation à l'Assemblée générale.

Exposition d'été : Elle aura lieu selon vos suggestions et dans la mesure où la commission sera en état de fonctionner avec suffisamment de personnes.

25 et 26 Août : Participation d'un maximum d'adhérents à la Fête du Haut-Jura à Fort du Plasne.



ALFRED BOUVET (1820 – 1900) ET SA FAMILLE

Industriel à Salins

Alfred Bouvet est issu d'une famille jurassienne, dans le Grandvaux.

Les Bouvet sont présents en Grandvaux dès avant la Révolution française. Pierre Bouvet (Piroulet) a pour enfant François Xavier, né en 1747 à Saint-Laurent. Celui-ci y est négociant et *roulier* (roulage à partir du Grandvaux). Délégué du Tiers Etat à l'assemblée du bailliage d'Aval, il est en 1790 commandant de la milice à Saint-Laurent. Puis il est élu 2^e maire de cette commune en décembre 1792 et occupe le poste jusqu'à son décès en 1794. Il est le père d'une nombreuse famille de 10 enfants, dont deux nous intéressent particulièrement : Pierre Célestin et Sulpice Sévère.

Pierre Célestin BOUVET (1769-1816)

Ce riche négociant et roulier de Saint-Laurent est choisi comme maire de la commune en juillet 1800 et le demeure jusqu'au décès. Il est également conseiller général du Jura après 1810. Ayant été décoré de la croix de chevalier de Saint-Louis durant l'été 1815, on a coutume ensuite de le désigner comme *chevalier Bouvet*. Il contracte deux mariages, mais meurt sans postérité, n'ayant pas quitté son village natal.

L'ACTIVITE DES BOUVET A PARIS

La vie du demi-frère *Sulpice Sévère Bouvet* (1786-1825) va suivre un cours très différent (1).

Vers 1800 il est associé à Pierre Célestin dans son commerce de gros et il pratique le roulage, surtout du bois et des fromages, du Grandvaux vers toute la France. Et un peu plus tard son frère, Pierre Régis, rejoint aussi cette activité familiale.

Puis se produit un tournant dans son existence. En effet en 1812 il épouse une Parisienne, Anne Becquet, aubergiste, et il s'installe définitivement à Paris, au 25, rue Culture Sainte-Catherine (près de l'Hôte Carnavalet, actuelle rue de Sévigné). Il y devient aubergiste et commissionnaire en roulage.

Son frère, Pierre Régis, vient aussi à Paris et s'établit pour sa part 1, rue du Pas de la Mule (près de la place de la Bastille). En avril 1813 les deux frères s'associent dans un établissement de roulage.

Les associés sont commissionnaires en roulage et aubergistes. Ils organisaient les tournées en France de voituriers libres, arrivant de Franche-Comté avec fromages et autres produits. La grande cour de l'hôtellerie rue Culture Sainte-Catherine se prêtait fort bien à ce grand mouvement des équipages, et tous ces voyageurs étaient logés dans la vaste auberge.

Sulpice Sévère meurt en 1825, mais l'affaire est poursuivie jusqu'en 1837 avec sa veuve, Julie Chanez, et Régis Bouvet. Puis Alfred Bouvet assure la continuité de l'entreprise.

ALFRED BOUVET (1820-1900)

Né à Paris, il fait ses études au lycée Charlemagne et devient bachelier en 1837. Sa mère l'envoie à Genève à la banque Viridet pour se former aux affaires. Mais dès 1838 il revient à Paris pour assister sa mère dans son entreprise. Et il va développer peu à peu cette importante affaire de roulage. En plus des activités existantes, il établit aussi après 1845 des services rapides ou *accélérés*, avec des relais pour un roulage en continu entre Paris et la

Comté. Mais un danger guette Alfred Bouvet, celui de l'installation de chemins de fer. La loi de juin 1842 élabore le principe de tout un réseau ferré en France. L'année suivante le P.L.M. est lancé avec la desserte de Paris-Orléans. Homme très réaliste, Bouvet pressent le danger de concurrence inexorable. Il se maintient encore quelques années à Paris, ouvrant des entrepôts et faisant une dernière association en 1851.

Condamné à reculer devant le fer, Alfred Bouvet prend le parti de s'installer en bout de ligne ferrée et d'assurer le transport par roulage pour la région concernée. Et il va se rapprocher graduellement de sa Franche-Comté. Il s'intéresse à la ligne P.L.M. Vers 1850 il s'établit à Tonnerre, puis peu après à Dijon pour faire du roulage en direction de la Franche-Comté.

La voie ferrée Dijon-Dole est inaugurée le 10 juin 1855. Alfred Bouvet s'y installe cette année là et son fils, Maurice, y naît au mois d'octobre. Bouvet y établit du roulage et commence alors le commerce du transport des bois de sapins . Il établit là un *dépôt de sciages* du Jura.

En mai 1857 est ouverte la ligne Dole-Mouchard-Salins. A cette époque Alfred Bouvet s'installe à Salins, où en fait il restera définitivement. Veuf, il contracte d'ailleurs mariage en 1859 avec la fille de l'imprimeur salinois Etienne Billet, directeur du journal *le Salinois*. Etienne Billet a été aussi président du Tribunal de commerce et bibliothécaire municipale. Son fils, Victor, lui succède comme imprimeur.

LA VILLE DE SALINS

Autour de 1860 Salins est une ville en expansion. La voie ferrée a donc été ouverte en 1857. La personnalité qui domine alors la ville est Jean Marie de Grimaldi (1796-1872), qui n'est d'ailleurs pas noble. Après un passé à Madrid un peu trouble, il s'est établi à Salins avant 1850. Liée à la reine Marie Christine d'Espagne; il a toute la confiance des Espagnols. Il procède à l'achat d'une série de salines en France et devient administrateur général des salines de l'Est. La famille détient en fait le monopole de la fabrication du sel dans l'est de la France. J.M. de Grimaldi, très riche, règne en maître sur la ville de Salins. Elu au Conseil général en août 1851, il préside ce conseil en 1852-1853. Et il crée vers 1855 l'établissement de Bains de Salins, qui est sa propriété avec celui de Lons-le-Saunier également. Il a œuvré de manière décisive aussi pour l'ouverture de la voie ferrée à Salins.

Vers 1865 la ville de Salins compte environ 6500 âmes (2). L'exploitation du sel est très satisfaisante et occupe une petite cinquantaine d'ouvriers. Dès 1860 l'établissement thermal compte 60 cabines de bains. Cette petite ville d'eaux va se faire connaître et les curistes y viennent souvent de Paris d'ailleurs. La presse locale donnera, vers 1880 en particulier, des listes régulières de curistes venant prendre les eaux de Salins.

Trois trains partent chaque jour de Salins à destination de Paris, à 7h, 12h 30 et 20 heures. Le voyage à l'époque est certes long, dix heures environ, mais la desserte de Paris à Salins est donc bien assurée.

Trois hôtels sont alors offerts aux voyageurs : le *Grand Hôtel des Bains*, l'*Hôtel du Sauvage* face à la Saline, tenu par Victor Grandvoinet (actuel 1, place du Vigneron) (3) et l'*Hôtel des Messageries*, tenu par Marsoudet, dans la Grande Rue .

Mais le pouvoir de J.M. de Grimaldi et de son fils Alfred, également propriétaire de salines, va être battu en brèche. Dès 1860 il doit faire face à divers procès de concurrents. Et son pouvoir économique va s'étioler progressivement jusqu'en 1870. Toutefois il est nommé maire de Salins en décembre 1864 et ne le reste que jusqu'à septembre 1867. Il finit ses jours à Paris en février 1872, ruiné, locataire d'un appartement acheté par son fils.

Et Alfred Bouvet qui va devenir la personnalité forte de Salins, après l'effondrement des Grimaldi.

TRANSPORTS ET BOIS

A Paris Alfred Bouvet a été surtout un homme du roulage. Il poursuit cette activité à Salins, mais en s'adaptant aux circonstances, et en couplant étroitement cette activité avec le négoce des bois.

En 1860 la maison Bouvet est bien installée à Dole comme entrepreneur de roulage. Il y est *correspondant du chemin de fer pour Lons-le-Saunier et expéditeur en grande et petite vitesse. Roulage pour tous pays* (4).

Sa maison principale assure à Salins vers 1865 les *Messageries du Jura* (5). Des services de voyageurs et marchandises sont établis avec des bureaux à Salins, mais aussi à Pontarlier, Morteau.

Les principaux services de messageries relient

- Pontarlier à Morteau,
- la gare de Boujailles à Nozeroy
- Nozeroy à Champagnole
- Andelot à Champagnole et Morez
- Champagnole vers les Planches-en-Montagne, Foncine-le-Haut et Mouthe.

L'idée qui guide A. Bouvet est simple : desservir des localités au delà des terminus du train. Mais plus le train avance sur le territoire comtois, plus le roulage perd du terrain...

Carlos Breucq (1815-1863) possède à Lons-le-Saunier vers 1850 un service de diligences important dans le Jura, mais reliant aussi le Doubs et l'Ain. Il a ouvert aussi un service pour le Mont-Cenis, et une ligne Modane à Suze. Bouvet va racheter ces services de diligences. Mais peu à peu il réduit son activité et termine avec le triangle Saint-Laurent, Saint-Claude, Morez. Mais il ne cède du terrain que contraint et forcé. Ainsi en 1882 il entretient encore 18 bureaux dans le Jura. Vers 1890 il a encore divers bureaux, écuries ou hangars dans les régions de Lons-le-Saunier, Saint-Claude et Orgelet.

A. Bouvet a commencé le commerce du bois lors de son installation-toute provisoire- à Dole. Mais c'est à Salins qu'il va développer progressivement cette activité. La ville est d'ailleurs connue pour avoir fourni d'excellents bois destinés à la marine royale d'Ancien Régime.

Il va procéder à l'achat systématique de scieries dans toute la région. Il installe aussi des *chantiers* de bois à Pontarlier, Morteau, Champagnole... Dès 1869 il achète la scierie de Villers-sous-Chalamont (Doubs). Il en confie l'exploitation à son neveu René Prével, Centralien. Mais celui-ci mourant dès 1871, il en confie la gestion à Jules Gandillot (Polytechnique 1854).

A Salins existe un moulin à farine Malpertuis, avec huilerie et battoir à chanvre, placé sur une dérivation de la Furieuse. Bouvet l'achète en 1868 et le convertit en scierie. Des machines à vapeur s'ajouteront plus tard à son équipement.

Jusqu'à sa mort Alfred Bouvet, avec son fils Maurice, achète plusieurs scieries, à Frontenay, à Bracon, et à Champagnole en 1899. Parmi les divers *chantiers* de bois, à signaler celui de Cernans, proche de Salins, dépôt de sapins en grume. Ils achètent aussi des bois divers, dont 40 hectares à Bonnevaux (Doubs).

Le centre des activités commerciales demeure Salins. Vers 1900 la maison Bouvet fabrique et commercialise les bois sous des aspects fort divers. On fabrique des parquets en sapin et chêne, des poteaux télégraphiques, des traverses de chemin de fer (traitées à la créosote et au chlorure de zinc), de la tonnellerie, etc...(6).

AUTRES ACTIVITES

La maison Bouvet s'intéresse également aux vins. Alfred Bouvet a acheté des caves et des vignes autour de Salins dès les années 1870. Et il est marchand de vins à Salins, en particulier de vins mousseux (7).

Bouvet participe également à la société *Régis Bouvet et Frères*, renouvelée en 1872. En effet son oncle, Pierre Régis, avec lequel il fut associé, avait établi en 1838 avec son fils une société pour la fabrication de sirops de mélasses, installée route de Choisy, à Ivry-sur-Seine (8). A. Bouvet y a des intérêts L'oncle cesse son activité en 1861. Son fils, Claude Joseph Régis, exploite ensuite une sucrerie à Aiserey (Côte d'Or), occupant 400 ouvriers. A. Bouvet est associé dans cette sucrerie. Mais la faillite est prononcée en 1876 et Bouvet rachète l'affaire sucrière, qu'il revendra en 1896.

Il participe aussi à la fondation des Salines de Poligny en 1893. Et il se lancera encore dans l'exploitation de chaux et ciments. Mais cette activité sera abordée en étudiant la vie de son fils, Maurice Bouvet

Alfred Bouvet est également banquier à Salins. Il pratique l'escompte des valeurs et reçoit des fonds. L'agence de la Banque de France est ouverte à Lons-le-Saunier en 1868. A titre de banquier, Bouvet en est nommé administrateur dix ans plus tard.

LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE

La loi du 21 mars 1884 reconnaît partiellement les associations syndicales, même dans le secteur agricole. Et le 17 novembre 1884 72 personnes se réunissent à Salins pour établir le premier *Syndicat agricole* de l'arrondissement de Poligny. Il est le premier en France. Le conseil d'administration comprend en particulier Louis Milcent, le marquis Albéric de Froissard et Alfred Bouvet. Ce dernier est élu président du nouveau syndicat.

Dans ce cadre syndical, tout de suite est envisagée la création d'une Société de Crédit mutuel, pour permettre des prêts aux agriculteurs. Sa réalisation ne tarde pas. Le 25 février 1885 a lieu l'assemblée constitutive de la nouvelle *Société de Crédit Mutuel* de Poligny. Parmi les présents on note d'ailleurs plusieurs Salinois : Jules Champon (marchand de vins), Joseph Dole, L. de Lurion, le baron Lepin, Léon Poulet (futur maire). Le Conseil d'administration élu comprend : Alfred Bouvet, président et Maurice Bouvet (son fils), administrateur (9)

En 1900 sera créée la Caisse régionale de Crédit mutuel de Bourgogne Franche-Comté, qui aura pour président Maurice Bouvet. Celui ci devient aussi président de la Caisse de Salins, succédant à son père. Ces diverses caisses sont à l'origine, après diverses transformations, de l'actuel *Crédit Agricole*.

A suivre...

Max ROCHE
Docteur en Histoire
Membre associé de l'Académie de Besançon

2000



MOISSONS et BATTAGES se PERPETUENT en GRANDVAUX

Ces activités agricoles d'une autre époque, pour ne pas dire d'un autre siècle méritent tous les encouragements de la part de notre association et, nous avons tenu à vous faire partager un peu l'ambiance à travers les souvenirs et le témoignage de notre ami Bernard BLONDEAU fidèle acteur et ardent défenseur des traditions rurales.

#####

Parmi les manifestations organisées par les « Cavaliers du Grandvaux » Daniel MERMET avec toute son équipe de bénévoles jeunes et moins jeunes, nous ont fait revivre cet automne encore ces grands moments de la vie paysanne.

Auparavant, encore ces grands moments de la vie paysanne.

Auparavant, et dès les premiers beaux jours du printemps 2000, il a fallu préparer, labourer et semer d'orge et de blé des parcelles situées sur le terrain de « La Ferté ». Avec les fortes chaleurs de la mi-août, la moisson s'annonçait belle et abondante, mais malheureusement, des sangliers ravis de la présence d'une culture d'exception, ne tardèrent pas à s'inviter à plusieurs dégustations nocturnes. Que faire ? sinon organiser le fauchage dans les plus brefs délais.

Malgré un temps incertain, dès le début de l'après-midi du 5 septembre, pas moins de 15 faucheurs s'alignaient les uns derrière les autres dans un ballet étrange, recherchant la perfection du geste. Tous bien sûr n'étaient pas chevronnés dans ce métier et les commentaires allaient bon train, ponctués par des frottements de la pierre à faux qui redonne pour quelques instants un peu de mordant à l'outil. Il n'empêche que deux heures plus tard, les derniers andains tombaient presque à regret d'être obligé de « raccrocher » la faux jusqu'à la saison prochaine.

Il n'est jamais que 4 heures, Albert invite tous les faucheurs et nous voilà tous engouffrés dans la fraîcheur de son immense cuisine. Il finira par « y » avoir des chaises et des verres pour tout le monde. On trinque à la santé des faucheurs, à la moisson !... On tire des plans pour les battages, les anecdotes et les histoires reviennent ... La mémoire du P'tit Louis épate les invités. Quel entrain, on boit le café. Alors que quelques-uns essaient de s'esquiver pour s'en aller, Albert les retient avec une de ces bouteilles de goutte qu'il serait mal venu de ne pas vouloir déguster.

Ces ambiances-là mériteraient d'être filmées ... !

Le premier dimanche d'octobre fut retenu pour la fête des Battages.

Jusque dans les années 1950-55 la batteuse se déplaçait de ferme en ferme et nous, les gamins, nous suivions avec passion tous les mouvements de cette énorme machine tirée par les premiers tracteurs. Le calage méticuleux du « battoir » et l'alignement des courroies n'étaient pas à la portée du premier venu, c'était une fastidieuse mise en œuvre à l'aide de crics, de bourres et de cales sous la direction de celui qu'on appelait le chauffeur. Car avant de démarrer le tracteur LANZ, il fallait chauffer une bonne 1/2 heure la fameuse boule de lancement avec la flamme d'une lampe à essence sous pression (source de nombreuses brûlures et accidents). Pendant que la flamme ronronnait, nous approchions le monstre d'un peu plus près car les ouvriers prenaient tous un copieux casse-croûte pour se mettre en forme avant le lancement.

Chaque chantier de battage mobilisait 10 à 15 ouvriers et suivant l'importance de la moisson, cela pouvait durer de 2 heures à 12 heures, voire même plusieurs jours car le lendemain et les jours suivants, il fallait « aller rendre sa journée » de travail chez les voisins.

Peu importe si les soirs précédents on avait veillé fort tard autour d'un repas copieux (qu'on appelait d'ailleurs un repas de batteuse) et bien arrosé ... Car, il fallait bien faire descendre la poussière avalée au cours de ces travaux pénibles. Je revois encore ces solides gaillards (anciens de la guerre 14-18) tenant les plus mauvaises places derrière la batteuse, dans un nuage de poussière sans jamais se faire remplacer et protégés par un simple mouchoir noué autour du cou.

Le soir au repas, ils n'étaient pas les derniers à faire la fête, ne se plaignant jamais, ni du passé, ni du travail à la ferme, il n'y avait place que pour les histoires drôles, anecdotes et chansons. Quelle ambiance et que de rires ... !

Ce premier dimanche d'octobre aux Mussillons, les « Cavaliers du Grandvaux » avaient tout prévu pour cette fête du battage. Dès le matin, le boulanger était venu cuire le pain sur place. Dans un grand chaudron mijotait un de ces pots au feu dont Roland a le secret; les bénévoles étaient nombreux et c'est une grande tablée qu'on prévoyait le midi.

Déjà le superbe tracteur (Société Française) donnait toute sa puissance pour transmettre par l'intermédiaire de ses larges courroies le ronflement de la batteuse autour de laquelle chacun des ouvriers assurait son poste en véritable spécialiste. Les voitures de moissons étaient là, attelées par de superbes chevaux.

Les enfants ont pu se promener avec le « baria » ou la calèche, ils ont tourné le van noir ou le trieur ... Le moulin à farine était actionné par la KIVA d'Albert ... ! Quel entrain ! L'ambiance du repas était bien celle d'autrefois avec chansons, histoires et même accordéon. Quelle belle journée ! les présents étaient enchantés de ces bons moments qui je pense seront renouvelés l'automne prochain.

Merci à tous ces acteurs bénévoles, à cette équipe dynamique, mais également à tous ceux qui se sont costumés pour retracer ce côté belle époque. Bravo à tous et un grand coup de chapeau à nos amis « Les Cavaliers du Grandvaux ».

Bernard BLONDEAU





LE GRANDVAUX, il y a 200 ans

(1795-1801)

Le Directoire et le début du Consulat

Cet article fait suite à celui publié dans le N° 41 du Lien, auquel on peut se reporter.

Le Directoire

Mis en place par la constitution de l'an III, le Directoire a été une période d'instabilité politique permanente. Le pouvoir législatif appartenait à deux assemblées : les Cinq Cents et les Anciens, et le pouvoir exécutif à un Directoire de cinq directeurs élus par les assemblées. Les deux premières assemblées avaient été élues, mais en respectant la règle que deux tiers des membres devaient être d'anciens conventionnels nommés. Par la suite, elles étaient renouvelées par tiers, après tirage au sort, tous les ans en avril. A chaque fois, les élections ayant donné un net avantage d'abord aux royalistes, puis aux Jacobins, la majorité restée en place, en connivence avec des généraux et certains des directeurs, procèdent à un véritable coup d'Etat :

-Le 18 fructidor de l'an V (4 septembre 1797), face à la vague de députés royalistes, issue de l'élection d'avril 1797, le coup d'Etat, soutenu par Hoche et Bonaparte, et exécuté par Augereau, se traduit par l'arrestation de Pichegru, nouveau président des Cinq Cents, qui fut déporté à Cayenne, et celle de Barthélémy, nouveau directeur. Les élections furent annulées dans 49 départements.

-Le 22 floréal de l'an VI (4 mai 1798), après le succès des Jacobins aux élections d'avril 1798, les députés non renouvelables, avec l'aide du directoire mené par Barras, annulaient l'élection de 106 Jacobins.

Dans les deux cas, le caractère encore démocratique de la Constitution de l'an III avait été bafoué. C'est la situation des émigrés, et notamment des prêtres réfractaires, qui était au cœur du conflit.

Bien entendu, les brusques revirements apportés - à l'échelon national - à la politique intérieure, étaient repercutés à l'échelon régional.

L'administration du Jura sous le Directoire

La constitution de l'an III supprimait les districts et les conseils généraux des communes de moins de 5000 habitants. C'était le cas dans le Grandvaux, où le pouvoir communal était exercé par une assemblée cantonale constituée par les représentants élus (agent communal) de chaque commune.

Dans le département, le directoire national était représenté par un commissaire du pouvoir exécutif, nommé, et cinq administrateurs élus assuraient la gestion courante. Lorsqu'ils étaient destitués par le ministre, et ce fut bien souvent le cas, ils pouvaient être remplacés par d'anciens administrateurs nommés.

Aux élections d'avril 1797, le commissaire du pouvoir exécutif François Joseph Febvre, d'Arinthod, est élu au conseil des Cinq Cents. Il est remplacé - après le refus de Jean-François germain, de Censeau, qui avait émigré sous la Terreur - par Félix Champion, prêtre constitutionnel, docteur en théologie, ancien curé de Vobles, ancien député à l'assemblée législative, « connu pour son

civisme, sa probité austère, son talent administratif, la prudence et la fermeté de son caractère » ; ils rappellent que c'est le département de Pichegru, qui vient d'être arrêté, et qu'il s'agit d'un département frontière particulièrement exposé.

Le 20 septembre 1797 (4^e jour complémentaire de l'an V), le nouveau ministre de l'Intérieur, Letourneau, destitue l'ensemble des administrateurs élus du Jura : Bouvier, Cluny, Pareau, Petetin et Bossu. Après quelques refus des nouveaux administrateurs pressentis, ils seront remplacés le 24 octobre 1797 par :

- Marie François Repecaud, de Salins, administrateur de Salins,
- Claude Joseph Camuset, d'Orgelet, ancien administrateur du district,
- Jean Charles Sauriat, de Poligny, ancien général de brigade,
- Basile Ferrez, de Saint Pierre, ancien administrateur du district de Saint Claude,
- Abraham Billotey, de Chaussin, ancien membre du conseil général.

Mais sous la présidence de Félix Champion, le ballet des administrateurs du département continue : démissions, destitutions et nominations se succèdent. Seuls Basile Ferrez et Claude Joseph Camuset demeurent en fonction d'octobre 1797 à avril 1799.

Le retour de Lémare

Aux élections d'avril 1799, une nouvelle fois, la majorité du corps législatif bascule en faveur de l'extrême gauche. L'administration centrale du Jura est destituée dans sa totalité, y compris le commissaire du pouvoir exécutif Félix Champion, qui est remplacé par Levasseur, un inspecteur des contributions, peu connu jusque-là en politique.

Après plusieurs refus, c'est l'illustre jacobin, voire hébertiste, Pierre Alexandre Lémare, alors agent municipal de Grande Rivière, qui préside l'administration départementale, entouré de :

- Margueron, ancien curé d'Orgelet et administrateur du district,
- Gouvernet, ancien juge criminel à Lons-le-Saunier,
- Gindre Pierre Antoine, docteur en médecine, de Chilly-le-Vignoble, ancien procureur syndic du district de Lons-le-Saunier,
- Sauriat (déjà nommé plus haut).

On se croirait revenu en 1793-1794, au temps de la Terreur.

Les prémisses du Consulat

A Paris le club des Jacobins est reconstitué sous le nom de Réunion des Amis de la liberté et de l'égalité. Le corps législatif vote, le 28 juin 1799, un emprunt forcé de cent millions sur les classes aisées, puis (le 12 juillet), la loi « des otages » qui prévoit l'arrestation et la déportation des parents des émigrés et des royalistes qui seraient rendus responsables des désordres. La riposte est rapide. Dès août 1799, les directeurs ferment le club des Jacobins. Bonaparte rentre d'Italie, acclamé sur son trajet de Fréjus à Paris (9 octobre-26 novembre 1799) ; il traverse la Franche-Comté. Il rejoint les partisans d'une modification

de la Constitution : Sieyes, Roger Ducos, Cambacérès, et son frère Lucien, qui vient d'être élu président des Cinq Cents. Les directeurs sont neutralisés ; les assemblées réunies à Saint Cloud votent, sous la pression des grenadiers de Murat, la suppression du Directoire et son remplacement par trois consuls : Sieyes, Roger Ducos et Bonaparte. C'est le coup d'Etat du 18 Brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799).

Les conséquences du 18 Brumaire dans le Jura

Dès le 28 Brumaire (19 novembre), Lémare, Margueron et Gindre, sont destitués par arrêté des consuls. On peut s'étonner de la rapidité de la décision, 10 jours après le coup d'Etat, mais il est certain que les bureaux du ministre de l'Intérieur étaient particulièrement bien informés sur les activités passées, dans le Jura comme à Paris, de Lémare et de son ami Gindre.

Félix Champion redevient commissaire du pouvoir exécutif, et, sous la présidence de Jean-Claude Jeunet, médecin, ancien administrateur du département et du district de Saint Claude, Jean-Claude Gouvernet, Basile Ferrez et Jean-Baptiste Nicolas, notaire à Revigny, ancien membre du conseil général, assurent la transition entre le Directoire et le Consulat. Ils poursuivent leurs activités jusqu'au 28 mars 1800, date à laquelle le général Poncet est nommé préfet du département.



« Le litre pour la pinte, le gramme pour la livre, le mètre pour l'aune... »

Le Grandvaux sous le Directoire

Il n'existe aucune archive administrative cantonale disponible pour connaître les conditions de vie dans le Grandvaux sous le Directoire. Les communes de moins de 5000 habitants ne possèdent plus de municipalité. Les délibérations du conseil municipal de Saint Pierre (les seules disponibles) s'arrêtent le 25 décembre 1795. Sous la présidence d'Ambroise Ferrez, un agent communal est élu, qui doit représenter la commune à la municipalité cantonale. C'est Raphaël Groz qui est nommé, après 4 tours de scrutin. Le compte-rendu des délibérations ne réapparaît dans les registres que le 5 Thermidor de l'an VIII (25 juillet 1800), avec le Consulat.

S'agissant des délibérations de la municipalité cantonale de Saint Laurent, il ne reste aucune trace. Le registre des délibérations s'arrête au 27 nivôse de l'an III (17 janvier 1795) ; il est d'ailleurs en très mauvais état. Les comptes rendus ne réapparaissent qu'avec l'ouverture d'un nouveau registre, le 16 Frimaire de l'an XII (8 décembre 1803), sous le Consulat à vie. Au cours de la séance du 8 Prairial de l'an XII (27 mai 1804), il est fait état, à cause d'un feu accidentel, de la destruction du registre des délibérations de 1795 à 1803. Le secrétaire du conseil, Chysostome Ferrez, considéré comme coupable de négligence, est remplacé dans ses fonctions par son frère.

Cette page annule et remplace la page 27 du n° 50 du LIEN, de janvier 2001.

D'abord commissaire du pouvoir exécutif du canton de Saint Laurent, Basile Ferrez, comme nous l'avons vu plus haut, est nommé en octobre 1797 administrateur du département. Pendant ce premier mandat de 21 mois, il a été responsable du bureau des travaux et établissements publics.

Le président de l'administration cantonale est Joseph Martinez (t), natif de Fort du Plasne, entrepreneur à Saint Laurent. Le nouveau commissaire exécutif est Emmanuel Martin, maître-chirurgien, qui a été membre du directoire du district de Saint Claude.

S'agissant des agents municipaux qui représentent les communes du canton, on peut citer :

-Pour Grande Rivière : Alexandre Lémare, Jean Pierre Chaussin,

-Pour Saint Pierre : Raphaël Groz, Joseph Augustin Bénier-Rolet, Jean Baptiste Thévenin,

-Pour le Lac des Rouges Truites : François Xavier Jouffroy,

-Pour Prénovel : François Joseph Janier,

-Pour Fort du Plasne : ? Cattan,

-Pour Rivière Devant : ? Roche.

Dès septembre 1799 (Vendémiaire de l'an VIII), sous la présidence de Lémare, les administrateurs du Jura prennent des mesures contre les maires et agents municipaux de 21 cantons, auxquels ils reprochent leur faiblesse vis-à-vis des émigrés et des prêtres réfractaires.

On note en particulier le cas du canton de Longchaumois, où la totalité de l'administration cantonale est relevée de ses fonctions et celui de Saint Laurent dont 3 agents communaux subissent le même sort (arrêté du 4^e jour complémentaire de l'an VII - 21 septembre 1799) :

-François Joseph Janier, agent municipal de Prénovel,

-François Xavier Jouffroy, agent municipal du Lac,

-Jean Baptiste Thévenin, agent municipal de Saint Pierre.

Ils sont accusés « de compromettre la chose publique par leur égoïsme et leur inconscience, leur faiblesse et leur condescendance pour les prêtres réfractaires, les conscrits réquisitionnaires et déserteurs, et pour les dévastateurs des forêts ».

Lémare signataire de l'arrêté, était, avant sa récente nomination à la tête du département (juillet 1799), le collègue des intéressés, en qualité d'agent municipal de Grande Rivière. Il sait donc de quoi il parle. Les deux cantons en cause ont une frontière avec la Suisse, que les réfractaires, prévenus, passent facilement avec la complicité de la population, dès que l'ordre est donné à la gendarmerie de procéder à leur arrestation.

-Pour Saint Pierre : Raphaël Groz, Joseph Augustin Bénier-Rolet, Jean Baptiste Thévenin,

-Pour le Lac des Rouges Truites : François Xavier Jouffroy,

-Pour Prénovel : François Joseph Janier,

-Pour Fort du Plasne : ? Cattan,

-Pour Rivière e Devant : ? Roche.

Dès septembre 1799 (Vendémiaire de l'an VIII), sous la présidence de Lémare, les administrateurs du Jura prennent des mesures contre les maires et agents municipaux de 21 cantons, auxquels ils reprochent leur faiblesse vis-à-vis des émigrés et des prêtres réfractaires.

On note en particulier le cas du canton de Longchaumois, où la totalité de l'administration cantonale est relevée de ses fonctions et celui de Saint Laurent dont 3 agents communaux subissent le même sort (arrêté du 4^e jour complémentaire de l'an VII - 21 septembre 1799) :

-François Joseph Janier, agent municipal de Prénovel,

-François Xavier Jouffroy, agent municipal du Lac,

-Jean Baptiste Thévenin, agent municipal de Saint Pierre.

D'abord commissaire du pouvoir exécutif du canton de Saint Laurent, Basile Ferrez, comme nous l'avons vu plus haut, est nommé en octobre 1797 administrateur du département. Pendant ce premier mandat de 21 mois, il a été responsable du bureau des travaux et établissements publics.

Le président de l'administration cantonale est Joseph Martinez (t), natif de Fort du Plasne, entrepreneur à Saint Laurent. Le nouveau commissaire exécutif est Emmanuel Martin, maître-chirurgien, qui a été membre du directoire du district de Saint Claude.

S'agissant des agents municipaux qui représentent les communes du canton, on peut citer :

-Pour Grande Rivière : Alexandre Lémare, Jean Pierre Chaussin,

Ils sont accusés « de compromettre la chose publique par leur égoïsme et leur inconscience, leur faiblesse et leur condescendance pour les prêtres réfractaires, les conscrits réquisitionnaires et déserteurs, et pour les dévastateurs des forêts ».

Lémare signataire de l'arrêté, était, avant sa récente nomination à la tête du département (juillet 1799), le collègue des intéressés, en qualité d'agent municipal de Grande Rivière. Il sait donc de quoi il parle. Les deux cantons en cause ont une frontière avec la Suisse, que les réfractaires, prévenus, passent facilement avec la complicité de la population, dès que l'ordre est donné à la gendarmerie de procéder à leur arrestation.

Il faut bien noter que cette impuissance de l'administration n'a jamais cessé pendant tout le Directoire, quelle que soit l'équipe placée à la tête du département, et malgré les rappels à l'ordre intempestifs des ministres de l'Intérieur qui se sont succédé.

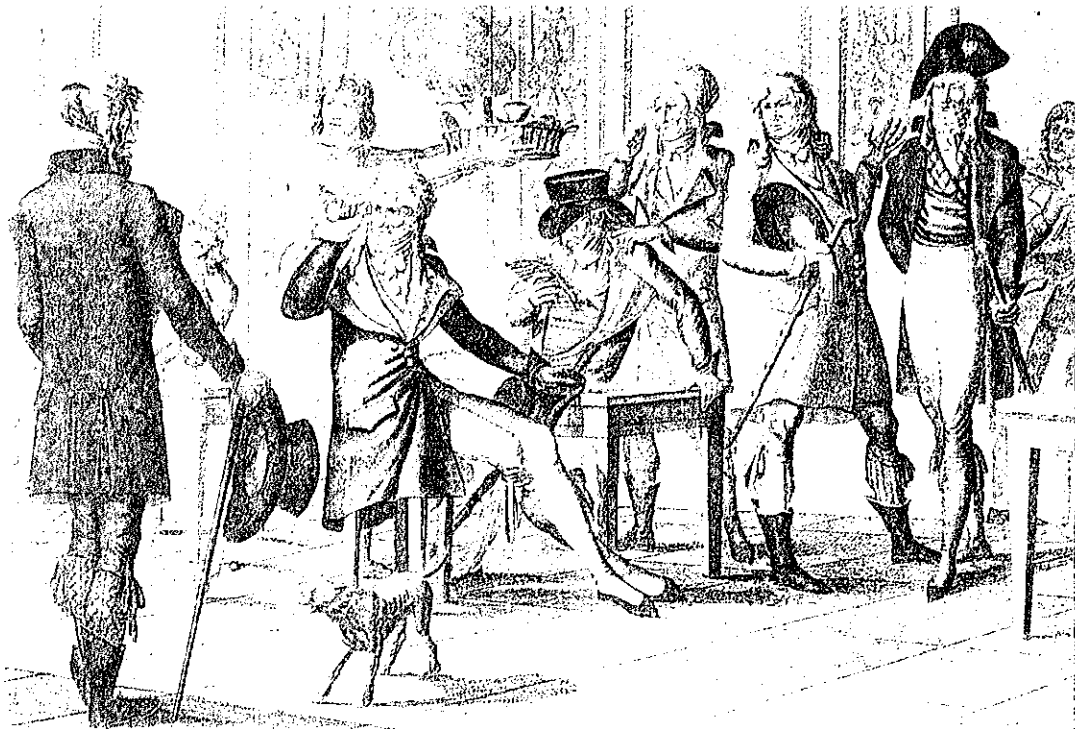
Dans le prochain article, nous étudierons plus particulièrement la situation du clergé jurassien sous le Directoire et le Consulat notamment les conséquences du Concordat du 15 Août 1801.

Jean Ferrez

Références :

AN-AF III 455-466-614 Arrêtés du Directoire exécutif.

ADJ-L 881-882L 1078-1079 Délibérations du Directoire du département du Jura.



Le « Café des Incroyables » à Paris.

Nidification de la Chevêchette d'Europe dans le Grandvaux au printemps 99

Premier contact

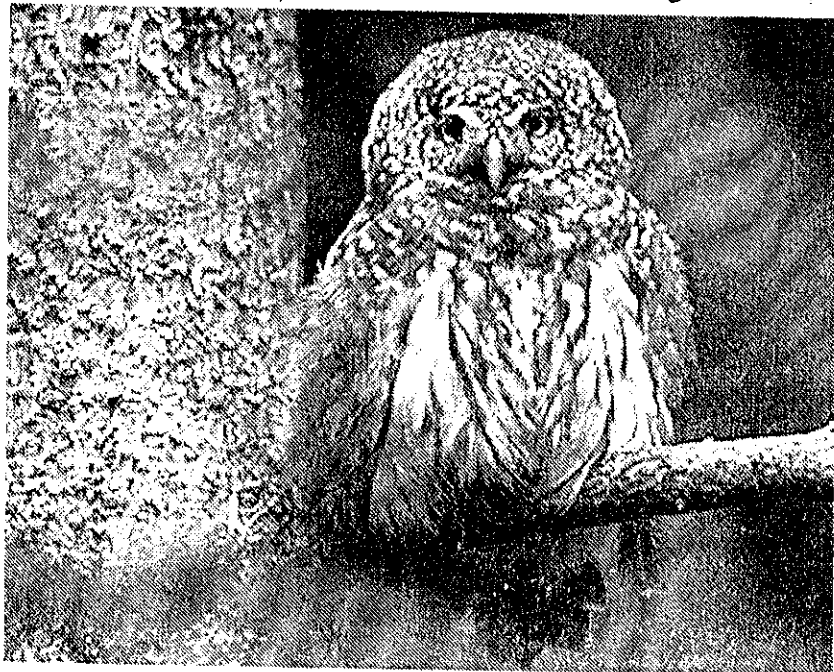
J'ai l'habitude, en fin d'hiver, au début du printemps, ainsi qu'en automne de parcourir à pied ou parfois à skis au clair de lune, le même massif forestier à l'écoute et à la recherche des nocturnes : Chouette hulotte, Hibou moyen-duc, Chouette de Tengmalm, Chevêchette d'Europe et Bécasse des bois. C'est donc lors d'une de ces sorties que, le 23 avril, à la tombée de la nuit, je perçois le chant très proche d'un mâle de Chevêchette d'Europe. Assez rapidement je localise le chanteur à environ trente mètres, perché en évidence sur la branche d'un hêtre. Je l'observe une demi-heure effectuer quelques déplacements courts et se replacer au même poste pour chanter, émettre quelques cris et se toiletter.

Le site est une hêtraie-sapinière-pessière traitée en futaie jardinée, à 1040 mètres d'altitude, où j'avais suivi en 1996 une nidification de Chouette de Tengmalm en nichoir.

Découverte du nid

Je ne devais revenir sur les lieux qu'une semaine plus tard, le 1^{er} mai en matinée. Durant toute la durée de l'observation, le mâle est resté sur son perchoir, un jeune sapin à environ vingt mètres. Se succèdent, séances de lissage de plumes, étirements des ailes, essais de régurgitation, « gratouillages » avec le bec ou les pattes. C'est à 10h45 que se produit l'événement, quand surgit d'un groupe d'arbres la femelle qui vient se placer à proximité du mâle sur un épicéa, elle fiente, étire ses ailes et au bout de cinq minutes rejoint son nid. C'est une ancienne loge de Pic

Chevêchette d'Europe.
Photo C. Nardin



épeiche, orientée S-SW dans un sapin à environ huit mètres de haut. Nous comprenons alors que c'est en direction du nid que le mâle chante régulièrement.

Avant de quitter les lieux, deux mésanges noires houspillent le mâle pendant environ dix minutes.

Le 24 mai, à la tombée de la nuit, le mâle de Chevêchette est perché dans l'épicéa face à la loge. Il tient un micromammifère dont il a consommé la tête et continue d'ailleurs de manger. Il chante ensuite avec insistance en direction de la loge pour finalement apporter sa proie au nid sans rentrer puis il repart en chasse.

Le 15 juin, d'emblée nous entendons des cris fins dans la loge. La femelle sort, se perche dans l'épicéa d'en face ; des cris de contact sont échangés entre la femelle et le ou les jeunes au nid. Le mâle arrive avec une proie, se perche aux côtés de la femelle, puis apportera sa proie à la loge. La femelle rentre à nouveau. Suivent ensuite trois échanges de proies. A chaque fois, le mâle apporte la proie sur le perchoir habituel, la femelle sort et revient à la loge avec le micromammifère. Cris du ou des jeunes dans la loge, cris de la femelle, chant du mâle. Entre temps, la femelle évacue une pelote de réjection en la laissant tomber directement au pied de l'arbre. Nous apercevons un jeune au trou.

Le 18 juin, deux jeunes chevêchettes sortent de leur loge en fin de matinée. Le soir, entre 21h et 22h, il reste encore un jeune. Par deux fois il se montre au trou, le femelle vient le nourrir trois fois. Le couple nourrit également les deux autres jeunes à l'extérieur. Le mâle chante assidûment.

Le 23 juin en fin d'après-midi, je me rends sur le site. Je n'ai pas de contact avec les chevêchettes mais je trouve la plumée d'un juvénile.

Le 24 juin, à la tombée de la nuit, j'entend les cris d'appel de la femelle, le chant du mâle et les cris des deux juvéniles dans les arbres environnants. Ce sera mon dernier contact avant la dispersion des individus.

GOJ - *Infos*

novembre 99

E.W.

Article publié dans le bulletin
du Groupe Ornithologique du
JURA

(Son auteur Mr Eric WOLFF, membre du groupe ornithologique du Jura habitant les Brenets à GRANDE RIVIERE nous communique quelques précisions supplémentaires concernant la chevêchette.)

C'est le rapace nocturne le plus petit (taille entre moineau et merle ou étourneau) d'Europe, le plus petit crépusculaire (voire diurne) et le plus rare de France.

Le plus rare, mais somme toute peu menacé. Juste que c'est une espèce ayant quelques exigences. L'espèce se trouve dans notre pays en limite occidentale de répartition, elle ne se trouve que dans les Vosges, le Jura et les Alpes au dessus de 1000 m d'altitude jusqu'à la limite supérieure de la forêt.

C'est dans le Jura que se trouvent apparemment les plus belles densités (1 couple / 100 ha) et c'est dans le Risoux qu'elle est la « mieux connue » (en toute relativité, étant donné sa rareté et sa discrétion.)

Le couple que j'ai suivi au printemps 1999 dans le Grandvaux, environ 2 fois par semaine d'affût a niché à nouveau au printemps 2000 sur le même site, dans la même loge.

J'ai à nouveau fait de très belles observations et noté quelques nouveaux comportements. Cette année un couple d'épervier a établi son aire à environ 200m, ce qui a obligé les jeunes chevêchettes à se disperser très rapidement.

Eric WOLFF





22 septembre

L'heureuse gagnante : Mme Marie Claire RUINET reçoit la couverture piquée confectionnée tout au long de l'exposition « Chez Louise MIGNOT »



10/11

**DEMANDE D'INSCRIPTION ou
de REINSCRIPTION**

(A joindre obligatoirement au règlement, afin de faciliter la distribution du Lien)

NOM..... Prénoms.....

Adresse.....

Code postal.....

- Souhaite être membre adhérent de l'Association « LES AMIS DU GRANDVAUX » pour l'année 2001

- Je souhaite également faire partie de la commission :

- Bibliothèque.
- Chalet de Fort du Plasne
- Entretien objets et archivage.
- Exposition.
- Lien et publication.

- ou :

- Aider, selon ma disponibilité, pour les différentes activités.
- Participer ponctuellement à la rédaction d'articles pour le Lien.
- Etre candidat au conseil d'administration.

Je choisis de régler : (cocher la ou les cases correspondantes)

1) 1 adhésion, sans abonnement au Lien	30 F	<input type="checkbox"/>
2) 1 adhésion, avec abonnement d'un an au Lien	70 F	<input type="checkbox"/>
3) 2 adhésions (couple) avec abonnement d'un an au Lien	100 F	<input type="checkbox"/>
4) 1 première adhésion et 1 premier abonnement d'un an au Lien à l'adresse indiquée ci-dessous au prix exceptionnel de	50 F	<input type="checkbox"/>

Le règlement par chèque est souhaité : soit un total de

Chèque libellé à l'ordre des AMIS DU GRANDVAUX et adressé avec la présente demande au Président : Jean-Pierre THOUVEREZ, 149 Les Thévenins, 39150 Lac Des Rouges Truites.

Fait à le..... Signature :
A l'occasion des 25 ans de l'association.

Cadre à utiliser uniquement pour une 1^{ère} adhésion et un 1^{er} abonnement.

NOM..... Prénoms.....

Adresse.....

Code postal.....

